



14ème législature

Question N° : 91731	De M. Jean-Pierre Barbier (Les Républicains - Isère)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales, santé et droits des femmes		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > santé	Tête d'analyse > maladie d'Alzheimer	Analyse > prise en charge.
Question publiée au JO le : 08/12/2015 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 15/03/2016 Date de renouvellement : 21/06/2016 Date de renouvellement : 27/09/2016 Date de renouvellement : 21/02/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Pierre Barbier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, sur les 4,3 millions d'aidants qui accompagnent au quotidien une personne atteinte par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée, et dont l'épuisement prend deux formes principales, physique et financière. Il souhaite connaître ses engagements afin de mieux soutenir les aidants dont l'engagement est bénévole et mettre en place des dispositifs répondant aux besoins réels des familles, un grand nombre n'ayant pas les moyens d'offrir à leur proche l'accès à ces dispositifs. En effet, selon une étude publiée par France Alzheimer et maladies apparentées, le reste à charge est en moyenne de 1 000 euros une fois déduites toutes les aides possibles.